

Alsina

PRO ESSENTIEL

A QUI S'ADRESSE CE CONTRAT ?

Tous les professionnels à la recherche de garanties de protection juridique incontournables.

LES DOMAINES D'INTERVENTION

- Pénal
- Complément d'assurances
- Social
- Prud'homal
- Commercial
- Patrimonial
- Administratif
- Automobile

LES EXEMPLES D'INTERVENTION

- Un ex-salarié assigne notre assuré devant le Conseil des Prud'hommes en contestant le motif de son licenciement...
- L'entreprise assurée est poursuivie devant le Tribunal Correctionnel pour avoir contrevenu aux règles de sécurité dans ses locaux...
- Suite à une réparation, le client de notre assuré le met en cause ; le fabricant doit être appelé en garantie...
- Le transporteur que l'assuré a affrété endommage la marchandise confiée...

LE TARIF

La Prime est calculée en fonction des éléments suivants :

- Code NAF - CA HT - Nombre de salariés - Nombre de véhicules

Ex :

- Un garagiste : 4 salariés - 450 000 € de CA HT - 1 véhicule : prime à partir de 442 € TTC / an
- Un coiffeur : 1 salarié - 110 000 € de CA HT - 1 véhicule : prime à partir de 145 € TTC / an

LES CONDITIONS DE LA GARANTIE

Liberté du choix des défenseurs (avocats, huissiers, etc...)

Plafond de garantie par litige : jusqu'à 55 784 € (selon option choisie)

Dont plafond expertise judiciaire : jusqu'à 10 838 € (selon option choisie)

Garanties monde entier

Seuil d'intervention : 0 €

Franchise : 0 €

